



la lettre de l'inter-Scot®

les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône

numéro **3**
novembre 2005

Sud Loire
Val de Saône Dombes
Haut Rhône Dauphinois
Agglomération Lyonnaise
Bugey Côtière Plaine de l'Ain

Inter-Scot : n. m. 2002 ; tiré du latin inter «entre», et scot, cf. loi SRU v. 2000.

Démarche de coordination entre les schémas de cohérence territoriale (Scot) situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes. L'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise est le premier du genre, il regroupe 10 Scot, 743 communes et 2,65 millions d'habitants (2^{ème} région urbaine de France). Il est animé par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne.

inter-Scot actu

2030

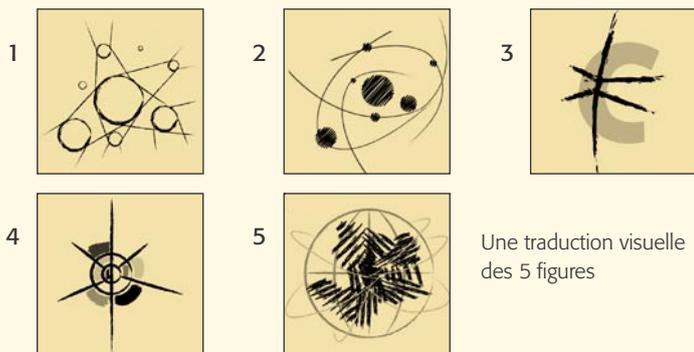
5 figures pour la métropole

Dans le prolongement du travail réalisé en matière d'évolutions démographiques, d'emploi et de mobilité, l'inter-Scot s'est livré entre février et juin derniers à un exercice prospectif original visant à définir une grille de lecture de la métropole lyonnaise à l'horizon 2030. Epaulés par le consultant en prospective Joseph Lusteau et le géographe Martin Vanier, les membres du comité technique de l'inter-Scot ont ainsi fait émerger 5 figures à considérer comme des outils de compréhension des changements dans le futur.

Ces cinq figures 1/la métropole intégrée (dont le pilotage incombe à quelques grandes structures), 2/la métropole atomisée (où chaque territoire cherche à tirer profit de la dynamique métropolitaine), 3/la métropole franchisée (livrée aux logiques marchandes), 4/la métropole fonctionnelle (dont la construction est fondée sur des réponses techniques aux nécessités fonctionnalistes) et enfin 5/la métropole engagée (tirée par les initiatives de la société civile) représentent ainsi les différentes facettes de la métropole à venir. L'évolution du poids de chacune permettra de pointer un certain nombre de signaux d'alerte quant à l'évolution des territoires.

Ces 5 figures donnent également une plus grande responsabilité à la démarche inter-Scot en incitant ses acteurs à être collectivement attentifs aux sujets clés des années à venir.

Contact : Sébastien Chambe, puis son successeur (début 2006), Agence d'urbanisme, coordination inter-Scot
Tel 04 78 63 43 90 – s.chambe@urbalyon.org



Une traduction visuelle des 5 figures

Rencontre

Un 7 juillet qui fait date

C'est à Villefranche-sur-Saône que s'est tenue la dernière réunion des 10 présidents des syndicats mixtes en charge des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise. Points forts de cet échange qui fera date et signes de la maturité de la démarche inter-Scot engagée en 2003 : la volonté partagée d'aborder tous les sujets, y compris « ceux qui fâchent », ainsi que la décision de mettre en place un système collectif de veille permettant d'anticiper les grands changements à venir dans les territoires. Le principe d'une réunion tous les six mois dans l'un des Scot membres a ainsi été adopté afin de faire un point régulier de l'avancement des travaux, études et autres initiatives.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris, le 2 février prochain, à l'invitation des Rives du Rhône. Avant Saint-Étienne, candidate pour accueillir la rencontre suivante.

Contact : Olivier Roussel, Agence d'urbanisme, Responsable du Pôle Grands Territoires
Tel 04 78 63 43 72 – o.roussel@urbalyon.org

Coordination

Vocabulaire cartographique à l'unisson

L'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise vient de lancer un vaste chantier, celui d'une convergence des éléments cartographiques utilisés par les Scot : les fonds de plan, les échelles, les thèmes des cartes d'enjeux, le vocabulaire...

Il s'agit par exemple de préciser ce qu'est une coupure verte, une limite intangible d'urbanisation, un pôle urbain secondaire ou un objectif de rééquilibrage social puis d'instaurer des appellations communes. Les bureaux d'études travaillant pour les Scot se réuniront dès le 29 novembre afin d'avancer sur ce dossier auquel le géographe Martin Vanier apporte sa contribution. Dans le courant de 2006, l'enjeu est d'aboutir à des représentations métropolitaines communes et à des cartes de Scot présentant des postes de légendes rapprochés.

Contact : Sébastien Rolland, Agence d'urbanisme, chargé d'étude inter-Scot
Tel 04 26 99 35 70 – s.rolland@urbalyon.org

Sud Loire

Favoriser la biodiversité

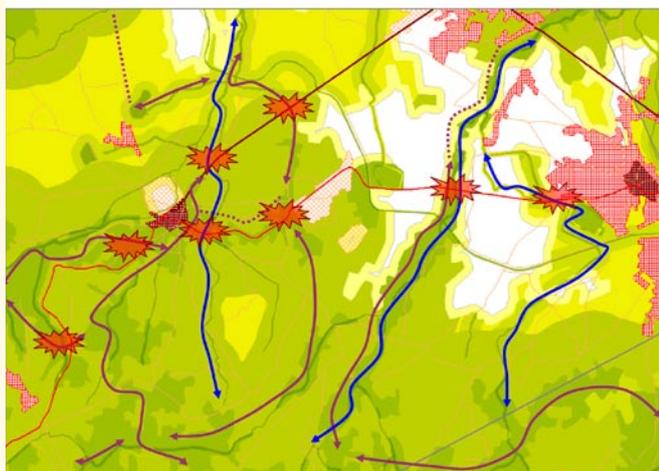
Dans le cadre d'une étude environnementale, la DDE en partenariat avec la DIREN a lancé une enquête sur les « infrastructures vertes et bleues » du sud du département. Une initiative qui va enrichir la réflexion autour du Scot Sud Loire et mobiliser les élus sur le sujet. Une fois la démarche méthodologique arrêtée, un recensement des corridors biologiques sera effectué en 2006 sur le territoire. Il s'agira de déterminer les points de conflits entre la faune et les infrastructures humaines et ainsi de favoriser la prise en compte de ces espaces naturels de transit dans les prochains projets susceptibles de faire obstacles (constructions, voirie, etc.).

Contacts :

Martine Chatain, coordination, risques hors inondation, Tél : 04 37 48 36 34 - Mél : martine.chatain@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

**Nathalie Louet, chef de projet Scot Sud Loire, Epures
Tél : 04 77 92 84 13 - Mél : nlouet@epures.com**

Schéma illustrant la détermination des « infrastructures vertes et bleues » et le recensement des points de conflits



Corridor biologique continu : espace naturel de déplacement d'une espèce pour toutes les étapes du cycle de vie où se mettent en place les flux d'échanges

↔ Aquatique
↔ Terrestre

.... **Corridor biologique discontinu** : espace de déplacement discontinu en milieu moins accueillant

★ **Point de conflit potentiel** : corridor biologique croisé par un obstacle au déplacement

Beaujolais

Les comités consultatifs en ordre de marche

Les comités consultatifs du Scot du Beaujolais ont été arrêtés le 7 septembre dernier. La commission « Déplacements » a déjà tenu une première réunion, consacrée aux transports en commun en octobre et d'autres ateliers sont programmés autour de la voirie, du fluvial et du transport de marchandises.

Dès janvier, les autres entités, comme le comité consultatif « Homme » traitant de la démographie et de l'habitat et le comité « Espace » orienté vers l'environnement et le patrimoine commenceront à se réunir. Quant à la commission « Economie », elle entrera en action à partir du mois de janvier 2006 et comportera cinq séances.

Cette montée en puissance de la réflexion débouchera à l'orée de l'été sur deux séminaires qui permettront d'affiner le diagnostic et les enjeux en amont de l'étape suivante, à l'automne prochain : l'écriture des premiers éléments du PADD.

**Contact : Michel Senelet, chef de projet du Scot Beaujolais
Tél : 04 74 65 74 40 - Mél : msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr**

Haut Rhône Dauphinois

Vers un équilibre entre urbanisation, ruralité et environnement ?

Une étape importante vient d'être franchie par le Scot Haut Rhône Dauphinois avec la validation, en septembre dernier, des grands enjeux de son PADD. Des orientations qui convergent vers un unique objectif : trouver le juste équilibre entre développement urbain et préservation du caractère rural de ce territoire de 46 communes et d'environ 70 000 habitants. Le document envisage de renforcer l'urbanisation autour de cinq pôles (l'agglomération pontoise, Crémieu-Villemoirieu, Montalieu-Vercieu, Morestel et Les Avenières) et de modérer l'essor démographique sur les communes plus rurales, notamment le secteur très sensible du plateau de Crémieu, pour préserver au mieux terres arables, paysages et milieux naturels. Une stratégie qu'il faut accompagner d'une nouvelle organisation des déplacements. Hormis les projets de l'A48 et de la ligne tram-train LEA (prolongation souhaitée jusqu'à l'agglomération pontoise), le PADD entend favoriser le rabattement sur les transports collectifs existants, notamment les gares TER environnantes.

**Contact technique : Cédric Le Jeune, chef de projet Scot Haut Rhône Dauphinois,
Tél : 04 37 06 13 26 - Mél : scot.hrd@wanadoo.fr**

Ouest Lyonnais

En point de mire, la valorisation paysagère

Soucieux de protéger son poumon vert, le Scot de l'Ouest lyonnais place la valorisation paysagère au cœur de son PADD. Les trois axes majeurs identifiés pour l'élaboration du document pointent en premier lieu la mise en place du concept de « village densifié », principe d'économie de l'espace qui suppose de « remplir » au maximum les territoires déjà particulièrement investis avant d'étendre l'urbanisation. En matière de déplacements, le rééquilibrage du territoire vis-à-vis des transports publics représente un autre enjeu primordial pour l'Ouest lyonnais, très insuffisamment desservi par le réseau ferré. La protection des espaces naturels sensibles - notamment en zone agricole - est la troisième priorité établie.

**Contact : Bernard Mosetti, chef de projet du Scot Ouest Lyonnais
Tél : 04 78 48 37 47 - Mél : sol6@wanadoo.fr**

Gares

Etude exploratoire sur les rails

Le Grand Lyon, le Sepal et la Région Rhône-Alpes ont confié à l'Agence d'urbanisme depuis septembre une étude exploratoire sur «le réseau ferré et l'organisation de la croissance urbaine». Cette étude s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé le 22 février dernier par les collectivités de la région lyonnaise visant un développement coordonné des différentes offres de transport autour du réseau ferroviaire.

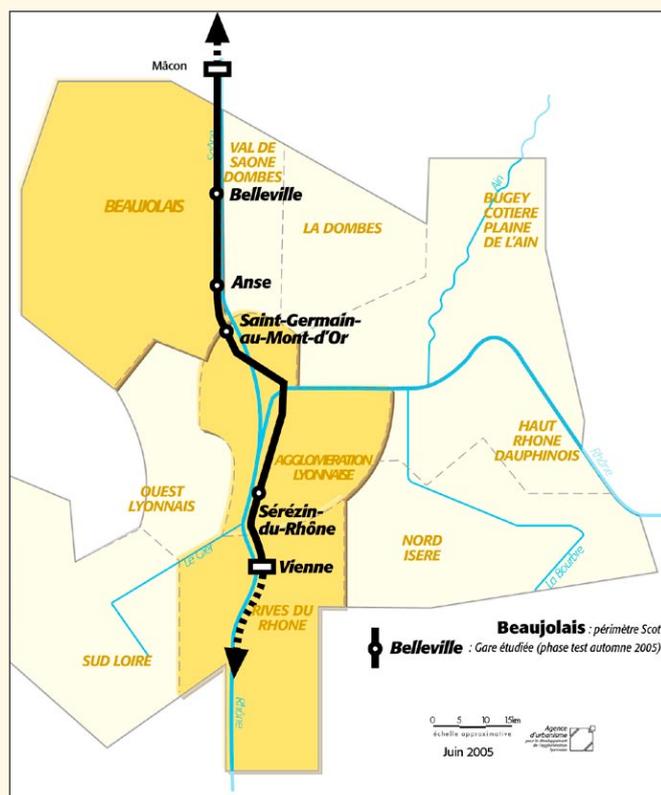
Une phase test a été lancée sur cinq gares de l'axe Mâcon-Lyon-Vienne, désigné comme prioritaire dans le protocole : Belleville, Anse, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Sérézin-du-Rhône et Vienne. L'objectif est de mesurer, d'ici à la fin de l'année, les potentiels d'urbanisation à proximité immédiate, ainsi qu'à l'échelle de la zone de rabattement en voiture ou en transports collectifs autour des gares. Cette première étape devrait également fournir des indications en vue de généraliser l'étude à toutes les gares de l'axe Mâcon-Vienne puis en 2007 à l'ensemble de l'étoile ferroviaire du bassin de vie lyonnais.

Contact : Nicolas Pech, chargé d'études déplacements ou Gilles Sabaterie, Agence d'urbanisme

Tél : 04 78 63 33 65 - Mél : n.pech@urbalyon.org

Tél : 04 78 63 43 61 - Mél : g.sabaterie@urbalyon.org

Potentiel d'urbanisation autour des gares : les 5 sites testés



Agglomération lyonnaise

Focus sur les sites à enjeux...

Organisé le 17 mars dernier, le premier séminaire du Scot de l'agglomération lyonnaise a lancé les ateliers et commissions appelés à se réunir régulièrement d'ici à juin 2006 pour avancer dans la constitution du futur PADD.

Si les cinq ateliers – Attractivité résidentielle et solidarité, Emploi et rayonnement, Pôles et organisation du territoire, Espaces naturels et agricoles et Prise en compte de l'environnement – sont destinés à nourrir la réflexion sur les

grandes problématiques de l'agglomération, les commissions territoriales s'attachent davantage en lien avec les Scot voisins à apporter des réponses sur des questions territoriales spécifiques et des sites à enjeux identifiés : la vallée de la chimie (son devenir), la zone portuaire de Givors et de Loire-sur-Rhône, le Sud-Ouest lyonnais (arrivée de l'A45 à Brignais), l'espace interdépartemental autour de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, le plateau Nord entre Caluire et Rillieux, le Val de Saône et enfin le pôle économique Ouest (Techlid).

Un séminaire de restitution est prévu au cours du premier trimestre 2006. Dans l'intervalle, d'ici à la fin de l'année, le site Internet du Scot sera mis en ligne.

Contact : Laurent Sauzay, chargé de mission du Scot de l'agglomération lyonnaise

Tél : 04 37 91 29 32 - Mél : lsauzay@grandlyon.org

Dombes

Assurer un développement harmonieux

Maîtriser l'urbanisation et préserver l'identité de la Dombes : tels étaient les axes prioritaires définis dans un livre blanc, premier diagnostic du territoire établi entre 1995 et 1996. Ces enjeux ont été réexaminés à l'occasion de séances de travail réunissant les délégués et partenaires du Scot de la Dombes, les 6 et 7 octobre à Chalamont, en vue de finaliser le PADD d'ici à la fin de l'année.

Le principal objectif affiché est le rééquilibrage du territoire vers l'Est. La préservation du patrimoine environnemental et paysager est la seconde priorité visant à faire face à la pression urbaine et à protéger et valoriser le patrimoine naturel et l'identité dombiste. Tout l'enjeu consiste à assurer un développement harmonieux, ni trop lent ni trop rapide, du secteur. Dans cette optique, la polarisation du territoire autour de trois bassins organisés en intercommunalité, les communautés de communes du Centre Dombes, de Châtillon-sur-Chalaronne et de Chalamont, apparaît comme la meilleure solution pour maîtriser le développement.

Contact : Stéphane de Poncins, Codra, bureau d'études du Scot

Tél. : 06 16 45 35 12 - Mél : sdeponcins@aol.com

Ambérieu-en-Bugey

A chaque échelle du territoire son document d'urbanisme

Le Scot du Bugey Côtière Plaine de l'Ain, approuvé en novembre 2002, a donné le jour en juillet dernier à un Schéma de secteur pour Ambérieu-en-Bugey. Ce nouvel outil entend mettre en œuvre au niveau local les orientations arrêtées par le Scot : faire d'ici à 2020 d'Ambérieu-en-Bugey et des 12 communes avoisinantes un pôle urbain relais entre les deux grandes agglomérations de Lyon et de Bourg-en-Bresse. Un document qui prévoit notamment une densification du logement aidé et collectif dans les centres urbains tout en conservant un paysage rural dégagé sur les coteaux environnants. L'enjeu est également d'améliorer les déplacements en intégrant mieux les modes doux sur ce périmètre et en créant une nouvelle gare dans une zone facile d'accès.

Contact : Bernard Lobietti, président du Syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain et Christian Gardoni, chargé de mission

Tél : 04 74 61 90 10 - Mél : cgardoni.smbucopa@wanadoo.fr

Rencontre nationale des Scot

L'inter-Scot lyonnais à la loupe

La seconde rencontre nationale des Scot, les 2 et 3 mai derniers à Bordeaux, posait la problématique suivante : « Quelles ambitions pour quelles échelles territoriales ? ». Au chapitre de l'articulation des échelles de territoire, l'inter-Scot lyonnais a fait l'objet d'une présentation. Bel et bien réel, l'enjeu de réunir plusieurs Scot au sein d'une même entité semblait prématuré à certains participants mais l'exposé a permis de démontrer la justification de telles structures sur les « grands » territoires où se fait jour la nécessité d'une réflexion à l'échelle métropolitaine. Il a également mis en évidence une véritable appropriation de la démarche par les acteurs locaux et son importance dans la recréation du dialogue entre la ville-centre et les pôles urbains périphériques.

Un livret d'une vingtaine de pages sur « Les prémices de l'inter-Scot » élaboré par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) a également été présenté.

La prochaine édition de la rencontre des Scot de France se tiendra à Grenoble, les 29 et 30 mars 2006. Ces deux jours d'échange seront consacrés à une réflexion pour la mise en place de Scot plus efficaces en matière d'étalement urbain et de déséquilibres territoriaux. L'accent sera mis sur deux moyens d'action : la densité et la vitesse des déplacements.

Informations complémentaires sur le site du Syndicat mixte du schéma directeur de Grenoble : www.region-grenoble.org

DTA

Où en sont les consultations ?

La Directive territoriale d'aménagement (DTA) est élaborée à l'initiative et sous la responsabilité de l'Etat et de son représentant, le Préfet de région, en concertation avec les principaux acteurs, parmi lesquels désormais les 10 syndicats mixtes de Scot de la région lyonnaise.

Le groupe technique s'est réuni le 8 novembre pour examiner les modifications apportées au projet de DTA à la suite de la consultation des personnes publiques associées et de l'enquête publique. Ce travail a été soumis au comité de pilotage le 18 novembre, puis envoyé aux administrations centrales pour être examiné en réunion interministérielle à la Datar.

Après un passage devant le Conseil national d'aménagement et de développement du territoire (CNADT), le projet définitif sera envoyé au Conseil d'Etat, dont le décret devrait valider la DTA pour l'été 2006.

Contact : Anne Guillabert, D.R.E., Chef du service Transport-Aménagements Tél. : 04.78.62.11.23
Mél : anne.guillabert@equipement.gouv.fr

Pour contacter les chefs de projet des Scot

Bucopa : Christian Gardoni : cgardoni.smbucopa@wanadoo.fr
Ouest Lyonnais : Bernard Masetti : Sol6@wanadoo.fr
Haut Rhône Dauphinois : Cédric Le Jeune : scot.hrd@wanadoo.fr
Nord-Isère : Jeanine Berne : scot@nerim.net
Rives du Rhône : Dominique Deshayes : ddeshayes@scot-rivesdurhone.com
Agglomération Lyonnaise : André Chassin : achassin@grandlyon.org
Beaujolais : Michel Senelet : msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr
Val de Saône-Dombes : Stéphane de Poncins (B. E.) : Sdeponcins@aol.com
La Dombes : Stéphane de Poncins (B. E.)
Sud Loire : Jean-Guy Dumazeau : jg.dumazeau@aggllo-st-etienne.fr

Du 19 au 22 novembre : Lyon accueille la 20^e Assemblée générale d'Eurocities, sur le thème "les villes européennes ouvertes au monde". Créé en 1986, le réseau Eurocities regroupe aujourd'hui 120 métropoles européennes dans le but notamment d'améliorer le transfert des connaissances, expériences et bonnes pratiques entre les villes.

Pour en savoir plus : www.eurocities2005.lyon.fr

25 novembre après midi à l'Institut d'Urbanisme de Lyon : premier séminaire de la plateforme lyonnaise d'observation des projets et stratégies urbaines. Max Sanier présentera un travail d'analyse sur le processus décisionnel autour de la gare TGV de Saint-Exupéry.

Pour s'inscrire, contacter Paul Boino (IUL) :
paul.boino@univ-lyon2.fr

Mardi 29 novembre de 17 à 20h au musée gallo-romain de Vienne-Saint-Romain-en-Gal : rencontre-débat sur le lotissement, à partir de la présentation de 3 opérations.

Pour s'inscrire, contacter le CAUE du Rhône :
caue69@caue69.fr

5 et 6 décembre à Lyon : "A la recherche de la cohérence territoriale: la planification urbaine à l'épreuve du développement métropolitain dans le monde" : colloque organisé par les Instituts d'Urbanisme de Lyon et de Montréal dans le cadre des XVIII^e Entretiens du Centre Jacques Cartier. Seront présentés aux professionnels et chercheurs de nouveaux programmes de recherche comparative sur l'état des lieux et les perspectives d'évolution de la planification urbaine dans différents pays européens (France, Italie, Allemagne, Royaume-uni, Pays-Bas..) et en Amérique du nord.

Pour s'inscrire :
<http://sites.univ-lyon2.fr/iul/ColloqueLyon.pdf>

12, 13 et 14 décembre à Grenoble, Saint-Étienne et Lyon : 26^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme : Métropole en question, métropole en action. Les trois dimensions de la métropole seront successivement abordées au cours des 3 journées : le vécu, le projet et le rayonnement.

Pour s'inscrire : www.fnau.org

Le 11 ou le 18 février 2006 : Atelier-débat inter-Scot. Visites et conférences : Entre maisons individuelles et habitat collectif, quelles alternatives ? (date et lieu à confirmer).

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
18 rue du Lac – BP 3129 – 69402 Lyon Cedex 03 – 04 78 63 43 70

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



Directeur de la publication : Jean-Pierre Guillaumat-Tailliet
Comité de rédaction : Nathalie Louet, Cédric Le Jeune, Michel Senelet,
Laurent Sauzay, Sébastien Chambe
Assistance rédactionnelle : Nancy Furer (NF2 Presse),
Yannick Deguilhem
Infographie : Hervé Fayet

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978,
vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification
et de suppression des données qui vous concernent.
n° ISSN 1769-7247 (version électronique) n° ISSN 1771-7345 (version papier)
Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre
vos remarques ou informations, envoyez un mél à inter-scot@urbalyon.org